



Projet Éducatif  
Local de la Ville  
de Rennes  
2016-2020

# Six ambitions pour bien grandir et devenir citoyen à Rennes

Éduquer ensemble, pour vivre ensemble...  
en intelligence

ÉDUCATION  
Rennes PARTAGÉE  
s'engage

 **rennes**  
VIVRE EN INTELLIGENCE

2016  
2020



# Projet Éducatif Local de la Ville de Rennes



Édito

# Remettre l'égalité et la citoyenneté au cœur de l'école

L'éducation est l'un des enjeux fondamentaux de notre société. Tout commence à l'école. C'est elle qui enseigne, au-delà des savoirs indispensables, le goût de la curiosité, le sens de l'effort et l'esprit critique. C'est elle qui apprend à écouter, à respecter et à vivre en collectivité. Elle doit permettre à chacun de s'élever et de réussir, quel que soit son quartier ou son origine.

Très tôt, aux côtés de l'Éducation Nationale, Rennes a ainsi pris ses responsabilités de Ville Éducatrice pour que l'école tienne les promesses que la République fait à chaque famille. Notre ville a ainsi été une des premières, en France, à se doter d'un projet éducatif local.

Mais aujourd'hui, la reconduction de ce qui a fait ses preuves ne suffit plus. Nous devons aller plus loin pour que l'école garantisse une égalité réelle des chances. Plus loin aussi pour qu'elle soit le creuset d'une citoyenneté respectée et respectueuse.

Pendant plusieurs mois, nous avons débattu avec des grands témoins et construit un projet éducatif avec tous ceux qui le porteront demain, dans la communauté éducative, qu'ils soient enseignants, agents municipaux, associations et bien sûr parents.

Au terme de cette « Fabrique citoyenne », nous avons retenu six axes, six ambitions pour bien grandir et devenir citoyen à Rennes. Nous les déclinerons, très concrètement, en actions pour changer le quotidien des enfants. De la priorité à la maternelle en passant par les classes laïcité, de la multiplication des espaces parents à la refonte de nos outils numériques, nous repensons l'école à l'aune des défis qu'elle doit relever.

Éduquer ensemble, pour vivre ensemble en intelligence, c'est le sens de notre projet éducatif, c'est notre engagement pour Rennes. Nous comptons sur vous pour le porter avec nous.

Nathalie Appéré,  
Maire de Rennes



**Rennes, ville éducatrice, a depuis longtemps fait de l'éducation l'une de ses grandes priorités. Une ville, ouverte sur le monde, qui défend l'égalité des chances et des droits, lutte contre les inégalités, favorise le goût d'apprendre en encourageant les démarches pédagogiques innovantes à l'école et hors de l'école et qui, par ses multiples initiatives et engagements, forme les citoyens de demain.**

L'école doit redevenir garante de l'égalité des opportunités car elle est le lieu par excellence de l'émancipation, de la raison, de l'intégration. C'est le lieu de l'apprentissage de la vie collective. C'est là où s'écrit et se prépare l'avenir de notre vivre ensemble. En parallèle, les temps de l'éducation doivent être pensés dans leur globalité, et les collectivités peuvent être le trait d'union qui réalise la continuité et la complémentarité éducative, de la crèche à l'université. Notre volonté est bien de faire de chaque temps de l'enfant ou du jeune un temps éducatif.

Notre ville, pleinement investie dans le réseau des villes éducatrices dont elle est membre fondateur, s'affirme avec énergie en précurseur des territoires qui innovent, expérimentent et investissent afin de donner plus à ceux qui ont moins, et de permettre ainsi à chaque enfant, à chaque jeune, de trouver toute sa place dans la cité.

Riche d'un diagnostic et de constats partagés, fruit du travail de terrain mené depuis plusieurs années, le Projet Éducatif Local (PEL) 2016-2020 pour les 0 à 18 ans est un document cadre, fondé sur une approche transversale, qui recense les ambitions de la politique éducative de la Ville de Rennes, autour de six grands enjeux. Ils doivent permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir, de s'émanciper, d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences, en un mot, de devenir citoyen.

Ces enjeux sont :

- **la lutte contre les inégalités éducatives et le décrochage scolaire ;**
- **le vivre ensemble autour des principes de citoyenneté, de laïcité, de lutte contre les discriminations et pour l'égalité filles/garçons ;**
- **la parentalité qu'il nous faut valoriser, encourager et soutenir ;**
- **le numérique dont il faut accompagner les usages ;**
- **l'ouverture culturelle et artistique ;**
- **la continuité éducative de la crèche à l'université et l'articulation entre les différents temps : la complémentarité des politiques publiques rennaises.**

Ce Projet Éducatif Local s'inscrit dans la durée et la continuité de l'action conduite depuis les années 1980 par les différentes équipes municipales, tout en intégrant les ambitions et les défis portés par la refondation de l'école et les nouveaux rythmes éducatifs de l'enfant. Il représente la synthèse d'un héritage commun, revendiqué et partagé.

Aucune de ces six ambitions ne peut être appréhendée ou mise en œuvre indépendamment des autres. Elles constituent un tout qui trouve sa cohérence et fait sens dans un projet global, expression de notre volonté politique.

### Le défi du collectif

Ce projet, nous le voulons vivant, évolutif, novateur ; l'expression d'une vision partagée et d'un élan collectif. C'est d'ailleurs dans cet esprit que se sont déroulés, de septembre 2015 à mars 2016, les six ateliers participatifs, organisés dans le cadre de la Fabrique citoyenne en lien avec la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine. Six rendez-vous de qualité, en présence de grands invités, dont vous trouverez les témoignages tout au long de ce document.

Tous ces échanges, ainsi que ceux qui se sont déroulés dans le cadre des 10<sup>e</sup> Rencontres Nationales de l'Éducation organisées en mars 2016 par la Ville de Rennes et la Ligue de l'enseignement, ont alimenté ce Projet Éducatif Local.

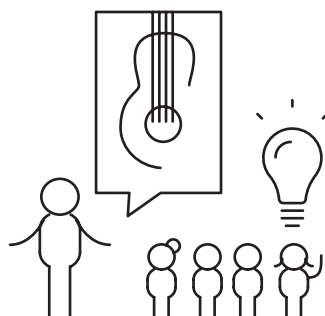
Élaborer cet ambitieux projet, avec le soutien financier de la Caisse d'allocations familiales, le construire avec l'ensemble de la communauté éducative, y faire contribuer le plus grand nombre de citoyens est un défi permanent. Nous sommes convaincus

que pour assurer la réussite des jeunes rennais nous avons l'obligation de mobiliser toutes les énergies et tous les partenaires de l'école (enseignants, parents, cadres de l'Éducation Nationale, associations d'éducation populaire, élus, personnels de la Ville et membres de la réserve citoyenne). Le rôle de chacun est déterminant pour favoriser l'épanouissement, l'émancipation et la réussite de tous.

Nous avons délibérément pris le parti de nous appuyer sur des commissions thématiques dans les quartiers prioritaires, et sur un comité de suivi associant l'ensemble de la communauté éducative. Cette réflexion concertée permet de capter au mieux les attentes, les aspirations éducatives et pédagogiques des acteurs du terrain. Ces commissions sont également à l'origine de propositions et de projets traduisant, dans les faits, l'action de la Ville au quotidien dans les écoles, les équipements de quartier, les structures de loisirs et dans tout espace éducatif.

Nous affirmons que « l'éducation est au cœur de la République », ce qui implique « d'éduquer ensemble, pour vivre ensemble », en privilégiant des relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et la coopération.

Lénaïc Briéro,  
Adjointe au maire  
déléguée à l'éducation



# L'engagement de la Ville de Rennes auprès de l'éducation-enfance

## UN BUDGET

**3 500 €**

PAR ENFANT  
chaque année.

## LES EFFECTIFS SCOLAIRES

**83** ÉCOLES

maternelles ou  
élémentaires publiques

**13 700**

ÉLÈVES dans  
les écoles municipales

ce qui représente près de

**9 500** FAMILLES

dont

**4 900** ÉLÈVES EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

## LE PERSONNEL

**1 500**

AGENTS MUNICIPAUX  
au service  
et dans les écoles

(personnel administratif,  
agents d'entretien  
et de restauration,  
agents territoriaux  
spécialisés des  
écoles maternelles,  
concierges, animateurs,  
éducateurs sportifs,  
agents en charge  
du patrimoine scolaire,  
etc.)

dont

**700**  
ANIMATEURS  
ET RESPONSABLES  
PÉRISCOLAIRES

et

**220** ASEM

## LA FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

**1 100**

ENFANTS en moyenne  
fréquentent chaque jour  
l'accueil du matin

**4 000**

ENFANTS en moyenne  
fréquentent chaque jour  
l'accueil du soir  
de 16 h 30 à 18 h 45

**1 400**

ATELIERS PÉRISCOLAIRES  
différents proposés  
chaque semaine

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

**7/10**

ÉCOLIERS déjeunent  
au restaurant scolaire  
chaque jour en moyenne

**8 800**

REPAS SERVIS chaque midi  
en moyenne

**15%**

DE PRODUITS BIO

## DES MOYENS MATÉRIELS MIS À DISPOSITION

**24 000**

LIVRES PRÊTÉS  
chaque année aux écoles

**250**

ÉCRANS NUMÉRIQUES  
INTERACTIFS  
dans les classes

**50** INSTALLÉS  
CHAQUE ANNÉE

## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**500**

SOUTIENS À L'EXERCICE  
DES COMPÉTENCES  
PARENTALES

et

**650**  
PARCOURS  
PERSONNALISÉS

chaque année  
dans le cadre du **Projet de  
réussite éducative (PRE)**

**135**

ÉTUDES SURVEILLÉES  
chaque semaine

**1 400**

ENFANTS

bénéficient de  
l'accompagnement  
à la scolarité  
chaque semaine

Retrouvez ces engagements

et ces actions sur : [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)

## 6 ambitions pour bien grandir et devenir citoyen à Rennes

- P.8**    **1**    La lutte contre les inégalités éducatives et le décrochage scolaire
- P.12**   **2**    Le vivre ensemble autour des principes de laïcité, de citoyenneté, de lutte contre les discriminations et pour l'égalité filles / garçons
- P.16**   **3**    Valoriser, encourager et soutenir la parentalité
- P.20**   **4**    Le numérique éducatif et ses usages
- P.24**   **5**    L'ouverture culturelle et artistique des enfants
- P.28**   **6**    La continuité éducative de la crèche jusqu'à l'université et l'articulation entre les différents temps : la complémentarité des politiques publiques rennaises.





1.

# La lutte contre les inégalités éducatives et le décrochage scolaire





## « Comment bien apprendre à l'école lorsque les parents rencontrent des difficultés pour se loger, pour se nourrir, pour s'habiller, pour se divertir, pour se cultiver ? »

Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'Éducation Nationale, ancien directeur général de l'enseignement scolaire, auteur d'un rapport sur la grande pauvreté.

Grand témoin des ateliers participatifs du PEL.

En France, plus que dans la plupart des pays européens, et plus que par le passé, l'origine sociale détermine fortement la réussite scolaire. L'école est au carrefour de toutes les attentions. L'égalité des chances et des droits, la lutte contre les inégalités et les discriminations sont, depuis toujours, au cœur de l'engagement de la Ville, de ses élus, de ses personnels et des associations d'éducation populaire. Assurer la réussite de tous les élèves, et tout particulièrement des élèves les moins favorisés, notamment ceux de l'éducation prioritaire, c'est agir pour que le destin scolaire et social de ces jeunes ne s'écrive ni à la naissance, ni à l'école primaire, ni au collège. Sans écarter la nécessité d'œuvrer pour une politique de l'habitat qui favorise la mixité sociale et culturelle.

### En portant cette ambition, nous voulons :

- Favoriser la coopération des acteurs éducatifs et la complémentarité de leurs actions pour permettre une continuité éducative favorable aux enfants.
- Favoriser la visibilité des offres éducatives sur les territoires, pour faciliter les choix des parents.
- Proposer des espaces de réussite favorisant la valorisation du potentiel de chacun, l'estime et la confiance en soi des enfants et des jeunes.

## LES ACTIONS AU QUOTIDIEN

Nous allons poursuivre et accentuer nos efforts, notre investissement, en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, en direction de celles et de ceux qui en ont le plus besoin afin de rompre la spirale de la reproduction sociale :

- dans les 13 écoles maternelles du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), renforcement du nombre d'Asem –Assistant spécialisé en école maternelle (autant d'Asem que de classes) ;
- dans les 14 écoles élémentaires en REP, sur le temps périscolaire, maintien d'un taux d'encadrement renforcé dérogatoire à celui prévu par la loi ;
- possibilité pour les enfants (dans les 25 écoles situées en REP) qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire de revenir sur le temps du midi afin de participer gratuitement à une activité périscolaire ;
- développement des actions de formation et de sensibilisation pour nos personnels autour de la laïcité, de la barrière langagière et de la citoyenneté ;
- accompagnement et soutien aux projets de départ en vacances pour les familles les plus modestes ;
- renforcement du nombre de médiateurs sociaux à l'école dans quatre quartiers prioritaires ; dispositif porté par «France Médiation» et soutenu par la Ville de Rennes, le Conseil départemental et l'Éducation Nationale (prévention et gestion des conflits, du décrochage scolaire, du harcèlement, médiation par les pairs et développement du comportement citoyen) ;
- accompagnement et dotations spécifiques pour les classes spécialisées (primo-arrivants, Ulis) ;
- poursuite du dispositif «Parler bébé» destiné aux professionnels de la petite enfance et de la maternelle ;
- soutien au dispositif d'accompagnement à la scolarité (plus de 800 bénévoles mobilisés pour près de 1 400 enfants accompagnés chaque semaine) ;
- augmentation des interventions individualisées et coordonnées de l'équipe des 10 professionnels de la Réussite Éducative ;
- plus de 1 400 ateliers périscolaires chaque semaine dans les écoles rennaises avec un renforcement du nombre d'ateliers en écoles REP ;
- attention particulière portée aux actions éducatives des écoles, financées par la Ville sur le temps scolaire ;
- poursuite du travail engagé au sein des commissions «Éducation-Enfance-Jeunesse» dans les 5 quartiers prioritaires (Bréquigny, Le Blosne, Villejean, Maurepas, Cleunay) ;
- accompagnement et déploiement de l'expérimentation pour la mixité sociale dans les collèges en lien avec le Conseil départemental et l'Inspection Académique ;
- une politique tarifaire en faveur des familles les plus modestes pour les accueils municipaux péri et extrascolaires ;
- une mobilisation et une participation aux événements et aux actions plébiscitant les droits de l'enfant ;
- une volonté affirmée de voir le sport comme facteur d'inclusion et de levier de lutte contre les inégalités : les centres d'animation sportive de quartier durant les vacances scolaires, les interventions des éducateurs sportifs municipaux dans les écoles, le soutien aux événements et manifestations sportives sur le temps scolaire, l'intervention des associations sportives à l'école, la priorité donnée aux écoles pour l'utilisation des équipements sportifs.

# La priorité à la petite enfance et à la maternelle

La Ville souhaite accompagner la mise en place du nouveau programme de maternelle et répondre aux enjeux de la scolarisation précoce. En partenariat avec l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales, un plan d'action en faveur de la maternelle a été lancé associant l'ensemble des professionnels de l'école maternelle et de la petite enfance. Il privilégie la concertation et l'expérimentation s'appuyant sur l'expertise des professionnels.

Ce plan attache une attention particulière à l'accompagnement et à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, notamment dans les quartiers prioritaires. Elle est décisive pour une inclusion et une scolarité réussies. Comme le soulignait Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'Éducation Nationale : « entre deux enfants de moins de trois ans, lors de leur entrée à l'école maternelle, il peut y avoir 1000 heures de lecture entendues pour l'un et zéro pour l'autre ».

## Les principaux objectifs du plan d'action en faveur de la maternelle :

- l'accompagnement à la parentalité : la création et l'animation d'espaces parents dans les écoles, les actions de prévention autour des enjeux de santé et de nutrition en lien avec le service santé enfance de la Ville et l'expertise du service de médecine scolaire municipal ;
- l'accompagnement collectif de l'enfant dans ses transitions vécues : des formations communes aux professionnels, le renforcement des passerelles entre la petite enfance et la maternelle, la mise en place de temps de concertation balisés entre professionnels pour échanger au quotidien ;
- Favoriser la scolarisation précoce avec la création de classes pour les moins de trois ans en éducation prioritaire ;
- des actions tenant compte du développement de l'enfant notamment dans les politiques d'achat de la Ville, le développement des usages du numérique ou encore la construction des écoles maternelles.

À retrouver sur :  
[metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)





2.

## Le vivre ensemble

autour des principes  
de laïcité,  
de citoyenneté,  
de lutte contre  
les discriminations  
et pour l'égalité  
filles/garçons





**« La transmission des valeurs est un enjeu complexe, partagé, qui doit être pensé par les familles, les enseignants, les éducateurs, les élus, les responsables associatifs, dans le contexte d'une société donnée, à une époque donnée. (...) L'école, mais aussi toute politique éducative locale qui fait vivre la laïcité, doit faire vivre la liberté de pensée et de s'exprimer. »**

*Éric Favey, inspecteur général de l'Éducation Nationale,  
Ancien secrétaire national de la ligue de l'enseignement.*

Grand témoin des ateliers participatifs du PEL.

L'école n'échappe pas aux tensions qui traversent la société. Elle en est le réceptacle et la caisse de résonance. Mais elle ne peut résoudre à elle seule tous les maux de la société : les inégalités, le délitement des liens familiaux, les influences extérieures. L'école est en revanche questionnée dans sa capacité à mieux faire partager les valeurs citoyennes et à infléchir certains comportements à risque chez les plus jeunes.

L'école doit être le lieu où se construit le «vivre ensemble», l'ouverture culturelle, qui implique l'acceptation des différences et le respect de l'autre. Cet apprentissage est exigeant et nécessite un engagement déterminé de tous les partenaires du système éducatif.

À l'initiative de la Maire de Rennes, un comité consultatif laïcité a été mis en place après les attentats de janvier 2015. Ce comité d'une quarantaine de personnes représentant les cultes, les mouvements de pensée, les associations, des experts et des élus a émis des préconisations permettant aux acteurs de terrain de maîtriser certaines situations et d'y apporter des réponses adaptées.

## À travers cette ambition, nous voulons :

- Contribuer à renforcer les alliances éducatives : favoriser une culture commune sur ces sujets tout en gardant la spécificité des actions de chacun et sa liberté d'initiative.
- Permettre à chaque acteur éducatif d'incarner les principes de la République.
- Transmettre les valeurs de la République en permettant à chaque enfant/jeune de développer sa liberté de penser et de s'exprimer.

## LES ACTIONS AU QUOTIDIEN

- mise en place de classes de ville laïcité, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement 35 et l'Éducation Nationale, afin de permettre aux élèves de s'approprier les notions de laïcité et de vivre ensemble ;
- formation des agents des écoles de la Ville de Rennes aux enjeux de la laïcité et de la citoyenneté ;
- construction d'un référentiel sur la laïcité pour les professionnels de la Ville intervenant auprès des enfants ;
- renforcement de nos ateliers périscolaires sur le thème du vivre ensemble et de la laïcité en prenant appui sur différents outils : construction d'une mallette pédagogique sur la laïcité et le vivre ensemble, partage autour de la charte de la laïcité, promotion des droits de l'enfant ;

- partenariat pour la mise en place d'actions favorisant le vivre ensemble au sein de l'école (programme « Envie de respect ») avec des associations rennaises (Liberté Couleurs...) et l'Éducation Nationale ;
- actions visant à l'amélioration du climat scolaire (médiation par les pairs, élaboration de règles de vie commune à l'école...);
- mise en place de classes mémoire, en lien avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre d'Ille-et-Vilaine, afin de sensibiliser les jeunes générations à l'histoire ;
- favoriser l'inclusion de tous lors de la pause méridienne : activités périscolaires, éducation à la santé et au développement durable, respect des choix alimentaires. La Ville de Rennes propose des repas sans viande, sans porc, ou conformes aux prescriptions médicales, mais elle ne répond pas aux exigences religieuses (viande halal ou kascher), conformément aux recommandations du Comité Consultatif Laïcité ;
- mise en place d'actions contribuant à l'égalité filles/garçons au travers de la formation des personnels, d'actions éducatives...

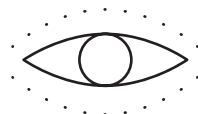






3.

# Valoriser, encourager et soutenir la parentalité



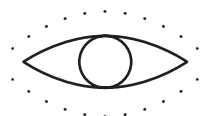


**« Il faut inventer de nouvelles pratiques, de nouvelles formes de collectifs pour mobiliser les parents (les schémas de réunions ne fonctionnent pas auprès de beaucoup de parents, notamment en éducation prioritaire) »... « Les projets collectifs qui associent les enseignants, les associations et les parents peuvent permettre de partager des moments conviviaux et de créer du lien. Il faut donc aider les parents à constituer des réseaux, à participer aux réseaux tout en prenant en compte l'évolution de la société (plus de familles monoparentales, moins de temps à consacrer aux associations). »**

Dominique Bargas, *inspectrice générale de l'Éducation Nationale.*  
Grand témoin des ateliers participatifs du PEL

L'ouverture de l'école aux parents est essentielle pour favoriser le bien-être de l'enfant et sa réussite scolaire et l'école a tout à y gagner. De nombreux parents se tiennent aujourd'hui éloignés de l'école pour diverses raisons. Certains se défient de l'école en raison d'un passé scolaire douloureux, d'autres doutent de leur légitimité à dialoguer avec les enseignants ou ne comprennent ni le langage, ni les codes, ni le déroulement d'une séquence pédagogique en classe. Ils se tiennent en marge de l'école en redoutant l'échec de leur enfant.

Il est indispensable que l'école et les parents joignent leurs efforts pour garantir le meilleur aux élèves. Mieux associer les parents à la vie de l'école, c'est favoriser la réussite des enfants en dédramatisant



ce qui n'est qu'un moment de la vie qui permet de maîtriser savoirs, connaissances et compétences. Créer un climat de confiance, de coopération positive entre les enseignants et les parents dans une « École ouverte », c'est également permettre à tous de mieux appréhender le rôle, les missions, et l'engagement des enseignants et de mieux articuler l'éducation au sein de la famille et les exigences du collectif scolaire.

Devant ce constat, dès 2006, la Ville a décidé la mise en place du Projet de Réussite Educative, avec la présence d'une équipe pluridisciplinaire pour accompagner individuellement et collectivement les familles en lien avec les éducateurs et les équipes enseignantes. Cette prise en compte de l'enjeu de la parentalité, s'est également traduite par la création et l'animation d'Espaces Parents dans les écoles de la Ville, plus particulièrement en Réseau d'Éducation Prioritaire. Aujourd'hui, c'est une douzaine d'espaces qui sont mis à disposition des parents. Aussi, désormais, dans chaque nouveau programme de construction ou de restructuration scolaire, est intégré un Espace Parents.

Nous devons aller chercher ces familles, dans toute leur diversité, pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de parent d'élève à l'école.

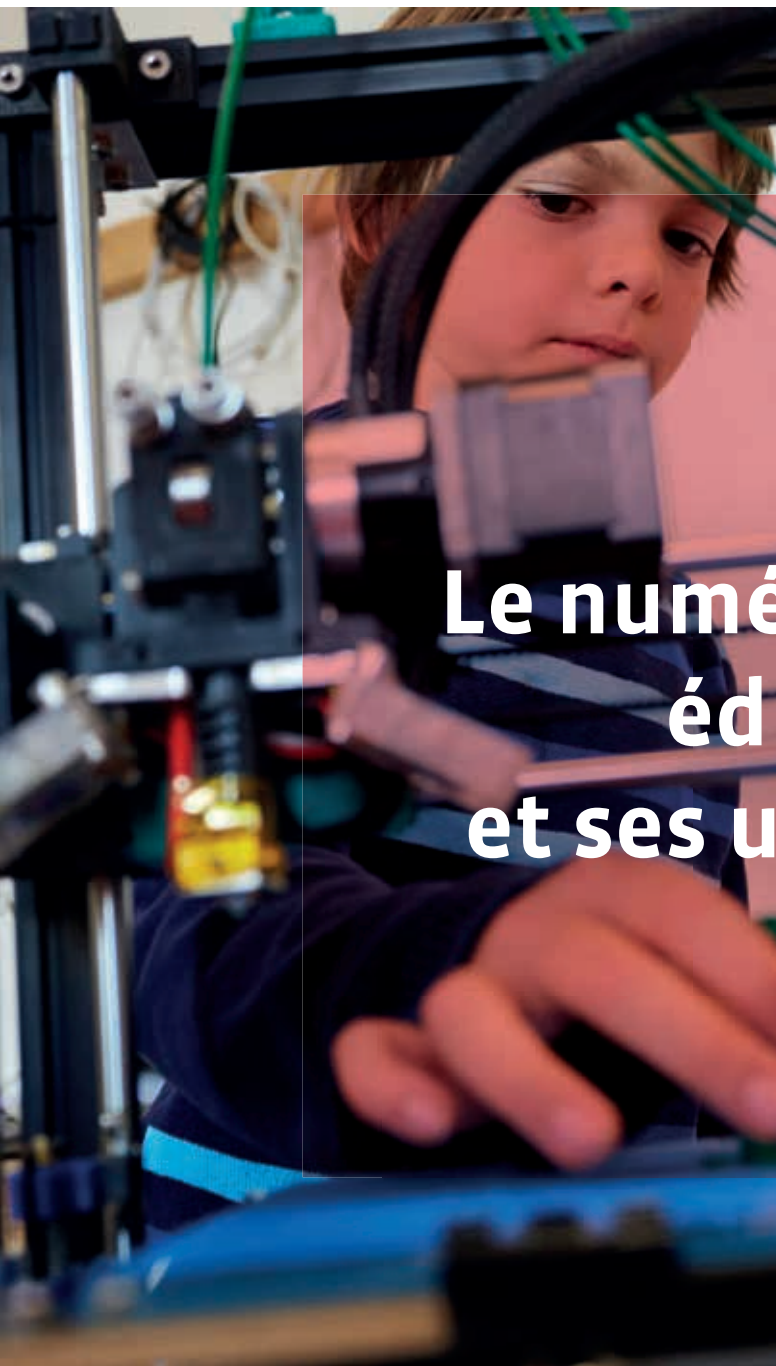
### **À travers cette ambition, nous voulons :**

- Reconnaître les parents comme premiers éducateurs et comme partenaires.
- Faciliter une coopération interactive fondée sur une légitimité reconnue des partenaires.
- Accompagner les pratiques des acteurs éducatifs sur la dimension « d'accompagnement à la parentalité ».

## **LES ACTIONS AU QUOTIDIEN**

- continuité du travail de l'équipe de professionnels de la réussite éducative : chaque année, sollicitée par les professionnels et les enseignants, l'équipe du Projet de réussite éducative accompagne près de 500 familles dans l'exercice des compétences parentales et suit plus de 600 jeunes dans des parcours individualisés ;
- poursuite de la création d'Espaces Parents au sein des écoles ;
- accompagnement et partenariat autour du travail des médiateurs sociaux à l'école ;
- des initiatives permettant un rôle actif des parents (classes ouvertes, ambassadeurs parents...);
- la production de supports pour vulgariser le rôle et les missions de l'école (livret « La journée de mon enfant à l'école », Abécédaire de l'éducation) ;
- des actions pour favoriser le partenariat avec les associations de parents d'élèves ;
- développement des lieux et temps de rencontres avec les familles comme les cafés parents ;
- soutien et participation aux événements autour de la parentalité organisés dans les quartiers ;
- collaboration aux projets menés dans les quartiers par des acteurs de proximité (ATD Quart-Monde, GRPAS...) favorisant le lien école-famille.





4.

# Le numérique éducatif et ses usages



**« Le numérique : l'activité la plus présente dans les familles, mais c'est en même temps l'activité la moins éducative – au sens “échanges” entre les parents et les enfants – c'est une activité individuelle. Comment pouvons-nous faire pour que ce ne soit plus un mur, mais un pont ? »**

Pascal Plantard, professeur des universités en éducation et numérique à Rennes 2.  
Grand témoin des ateliers participatifs du PEL.

Le développement du numérique à l'école, dans un contexte de mutation de la société et de lutte contre l'échec scolaire, représente un enjeu particulièrement décisif.

Au-delà des équipements, des outils et des « instruments », il est fondamental de s'interroger sur les usages et la maîtrise du numérique à l'école. Comment le numérique peut-il encourager le développement de nouvelles approches pédagogiques, de nouvelles pratiques, plus individualisées, plus différenciées ? Comment peut-il contribuer à lutter contre le décrochage et contre les inégalités ? Comment peut-il apporter des réponses adaptées pour les élèves en situation de handicap ? Comment peut-il ouvrir l'école à ses partenaires, aux parents et aux intervenants extérieurs ?

Le numérique doit être perçu comme une chance, un formidable instrument d'enrichissement, pour tous les élèves. Notre ville souhaite bien évidemment s'en saisir et poursuivre son investissement dans ce domaine afin de permettre à tous les élèves d'avoir accès, via le numérique, à plus de savoirs et de connaissance. Il doit permettre de valoriser des compétences spécifiques et développer des comportements qui relèvent de la citoyenneté. Le numérique est incontestablement un puissant levier d'innovation pédagogique qui favorise la créativité des élèves.

Pour cela, nous avons besoin du concours des enseignants, des personnels d'encadrement, des entreprises du numérique, des associations et des universitaires.

### À travers cette ambition, nous voulons :

- Favoriser une éducation au numérique qui prendra en compte les différents temps de l'enfant.
- Traiter les inégalités d'accès (d'équipements, mais surtout d'usages) entre enfants / jeunes, familles et acteurs éducatifs.
- Participer au développement d'une culture commune pour les acteurs éducatifs sur ces sujets.
- Contribuer à la transition énergétique avec des équipements et des usages numériques sobres.

### LES ACTIONS AU QUOTIDIEN

- poursuite et évaluation du plan de déploiement des tableaux numériques interactifs (dalles tactiles) dans les écoles, en lien avec les services académiques avec une formation initiale et continue des enseignants ;

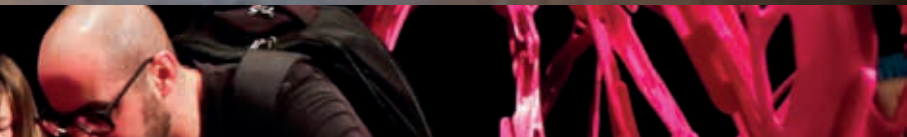
- mise à disposition de ressources et d'outils adaptés et connectés facilement accessibles pour accompagner les projets collaboratifs des équipes pédagogiques ;
- refonte de notre espace de travail numérique « educ@rennes » et réflexion pour la mise en place d'un carnet de suivi numérique ;
- création au cœur de la ville d'un EduLab, un espace où tous les acteurs éducatifs pourront se retrouver et partager pour accompagner une éducation par et au numérique en lien avec les Labfab rennais et les espaces numériques du territoire ;
- accompagnement d'expérimentations et de projets innovants à l'instar du projet porté par des start-up rennaises (ex : logiciel créé par la Société Script & Go pour l'apprentissage en maternelle) ;
- financement d'une recherche-action sur l'usage du numérique à l'école dans le cadre de l'appel à projet E-Fran en collaboration avec l'université Rennes 2 ;
- conventionnement entre la Ville et le réseau Canopé permettant aux enseignants rennais d'accéder aux ressources et à une banque de données numériques ;
- sensibilisation des équipes éducatives et pédagogiques aux enjeux de santé liés aux ondes pour les plus jeunes ;
- mise en place d'ateliers permettant l'acculturation au numérique et l'éducation aux médias à la fois sur les temps scolaires et périscolaires : projet « D-Clics » avec la Ligue de l'enseignement 35, ateliers périscolaires développés par des associations rennaises telles que Bug, 3 Hit Combo ou Electroni[K]...
- déploiement du très haut débit avec l'arrivée de la fibre dans les écoles et les crèches via le réseau public FOR.





5.

# L'ouverture culturelle et artistique des enfants





**« L'éducation culturelle et artistique modifie profondément la relation éducative. La première chose que vous disent les enseignants quand vous les interrogez sur ce que cela leur a apporté : je découvre mes élèves, je ne les ai jamais vus comme ça. Pour les enfants, c'est aussi la découverte de leurs enseignants sous un autre angle. »**

Alain Kerlan, professeur émérite des universités en sciences de l'éducation, Lyon 2.  
Grand témoin des ateliers participatifs du PEL.

La Ville de Rennes a une longue tradition de mise en partage de la culture, que ce soit au sein de l'école mais aussi en dehors de l'école, en portant une attention toute particulière à la notion de « parcours de l'élève, de la maternelle au lycée ».

Aujourd'hui, ce sont plus d'une cinquantaine de structures culturelles qui sont mobilisées autour de l'éducation artistique et culturelle à travers la mise en place de dispositifs riches et variés tels que : l'accueil d'artistes en résidence dans l'école, les classes orchestre, les classes à horaires aménagés, les ateliers périscolaires et les parcours culturels.

### **À travers cette ambition, nous voulons :**

- Développer l'autonomie, l'esprit critique et l'estime de soi des enfants et des jeunes en élargissant « leur cadre de référence ».
- Développer la créativité des enfants.
- Faciliter les coopérations entre enseignants, acteurs de la culture et personnels de la Ville de Rennes.
- Sensibiliser les enfants au métissage culturel.



# Le Plan local d'éducation artistique et culturelle

Le Plan local d'éducation artistique et culturelle rennais, adopté en mai 2016 et fruit d'un partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Éducation Nationale, repose sur plusieurs objectifs opérationnels. Il s'agit de permettre à chaque jeune, quel que soit son âge, de développer sa sensibilité, sa pratique et son sens critique. La liberté de choix et l'ouverture à la diversité de l'art et la culture permettent l'émergence de toute forme de culture et la construction de parcours culturels et de projets passerelles pour les enfants. Fédérateur et expression de la politique d'éducation artistique et culturelle à Rennes, le plan est reconnu nationalement. Il se traduit par des actions emblématiques comme les classes orchestre dans les écoles en Réseau d'Éducation Prioritaire, les résidences d'artistes (une dizaine par an dans les écoles) ou encore par la présence continue et les interventions hebdomadaires des équipements culturels et des associations rennaises dans les crèches, les écoles et les structures de loisirs.

**À retrouver sur : [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)**





6.

## La continuité éducative

de la crèche  
jusqu'à l'université  
et l'articulation entre  
les différents temps :  
la complémentarité  
des politiques  
publiques rennaises





**« Il existe trois grands acteurs éducatifs complémentaires et nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent : la famille, l'école et les tiers-lieux. Les tiers-lieux sont des lieux de socialisation secondaires (associations culturelles et sportives, groupes spontanés...). Il est nécessaire pour l'enfant que ces trois acteurs aient une action spécifique mais également des convergences. »**

Philippe Meirieu, *professeur des universités en sciences de l'éducation.*

Grand témoin des ateliers participatifs du PEL.

Le Projet Éducatif Local est un projet politique qui trouve sa légitimité, sa dynamique, son expression et sa résonance dans une volonté commune de favoriser des passerelles, des regards croisés et des connexions permanentes avec les autres politiques publiques municipales. Cette transversalité et cette interaction lui donnent toute sa cohérence et font sens pour les différents acteurs appelés à les faire vivre au delà du seul champ éducatif.

La question de la continuité et de l'articulation des différents temps de l'enfant est ainsi questionnée pour chacun des enjeux présentés précédemment et est effectivement un élément à part entière de leur mise en œuvre. Les politiques sectorielles mises en œuvre par la Ville et les dispositifs qui en découlent renvoient aux ambitions du PEL.

Plusieurs démarches servent l'inclusion, le développement et l'intérêt de l'enfant avec l'idée d'inscrire ce dernier au cœur du projet de la cité de demain, respectueux de l'environnement, en droite ligne des principes et des valeurs défendus par les villes éducatrices. Au delà de leur contenu, ils se caractérisent aussi par la volonté d'associer pleinement les enfants et les jeunes à l'élaboration des politiques municipales.

Loin d'être exhaustifs mais souvent reconnus par leur exemplarité, ces engagements démontrent combien l'Éducation est l'affaire de tous avec la nécessité de penser la place de – et non à la place de – l'enfant dans la ville.

## Une diversité d'engagements et d'actions traduisant les ambitions du PEL

- une politique de soutien et de développement de la vie associative avec l'élaboration et la signature des chartes territoriales de quartiers ;
- un savoir-faire rennais en matière de politique petite enfance et une volonté de renforcer l'offre d'accueil pour les moins de trois ans ;
- une politique en faveur de la jeunesse en partenariat avec les équipements de quartier ;
- un maillage des offres de loisirs sur l'ensemble du territoire rennais au sein des structures municipales (entre 800 et 1200 enfants accueillis pendant les vacances scolaires, 1800 chaque mercredi) et associatives (32 centres de loisirs) ;
- le plan local de santé « Agir pour la santé dès le plus jeune âge » et le plan handicap-enfance favorisant l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les écoles et les structures municipales, et la formation des professionnels ;
- une politique sportive investissant largement le jeune public et les familles au sein de l'école, des équipements sportifs, des associations ;
- le plan alimentaire durable qui contribue à répondre aux enjeux de nutrition et de santé, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à sensibiliser les enfants et les familles aux enjeux d'une alimentation durable ;
- l'affirmation de l'engagement municipal en matière de développement durable et de transition énergétique avec des actions sur les temps scolaire et extrascolaire, en promouvant et en déployant des activités dans des espaces dédiés comme l'écocentre de la Taupinais, l'écomusée de Rennes ou encore la ferme des Gayeulles ;
- un éveil à la culture scientifique et technique en partenariat avec l'espace des sciences des Champs Libres, les associations rennaises et les universités ;
- une promotion et un soutien au développement de la langue et de la culture bretonne à l'école avec notamment le déploiement de classes bilingues ;
- la compréhension des enjeux climatiques (gestion raisonnée de l'eau et de l'énergie, tri sélectif des déchets...);
- le développement urbain et ses enjeux vu par les enfants avec des actions et des événements dédiés (ex : le travail engagé avec la Maison de l'architecture) et plus globalement, la volonté de penser l'aménagement de la ville et de ses espaces publics en fonction des besoins des enfants et des jeunes.







**Crédits photographiques :**

Christophe Le Dévéhat, Franck Hamon, Julien Mignot, Yann Peucat, Didier Gouray, Stéphanie Priou, Christophe Simonato

**Pictogrammes / illustrations d'après :**

Thibaut Abou Mrad

**Conception graphique :**

Émeric Guémas © [www.puzzle-rennes.fr](http://www.puzzle-rennes.fr)

**Impression :**

Imprimerie Chat Noir

Novembre 2016